

Arrondissement : **LE BLANC**

Canton : **ST-GAULTIER**

Commune : **RIVARENNES**

Département : **INDRE**

Date d'envoi : 22 décembre 2011

TITRE : **Tarifs municipaux 2012 - Stabilité**

Réuni le 15 décembre 2011, sous la présidence de Monsieur LAMAMY Jean Marie, le conseil municipal de Rivarennnes a pris les décisions suivantes :

Tarifications 2011 :

Les divers tarifs communaux sont reconduits à l'identique de ceux de l'exercice 2011. Le service assainissement prend en compte une circulaire de juillet 2008 plafonnant la part fixe à 40% du montant total de la facture pour 120m3 consommés.

Nébilons : part fixe : 73€

Redevance au m3 : 0.98€

Le bourg : part fixe : 95.50€

Redevance au m3 : 1.24€

Subventions :

Les associations communales se voient octroyer une aide supplémentaire à hauteur de 2% pour l'exercice 2012.

Les subventions vers les associations Allegro, association mieux vivre sont reconduites. Une aide de 50€ sera accordée à l'Institut Curie (luttetumeur concernant très jeunes enfants).

Dossiers divers :

Le Maire fait le point sur les acquisitions foncières en cours (ventes et acquisitions).

Le dossier boulangerie fait débat.

Unanimes les élus souhaitent retrouver un acquéreur ; en cas d'échec un dépôt de pain pourrait être envisagé dans les locaux actuels.

Le village de Laveau fera l'objet d'une demande de subvention D.E.T.R.

La rénovation du terrain multisports avance ; les équipements sportifs devraient être en place d'ici la fin de l'année ; la pose du grillage interviendra début 2012.

Le dossier voie douce est clos ; les derniers travaux de plantations (entreprise Gaujard) ont été effectués.

Questions diverses :

Compte rendu de réunions est donné : syndicat des eaux, PNR, CDC, assainissement, mise en valeur de la Brenne ;

Le bulletin municipal paraîtra courant janvier 2012

Les travaux en régie : 2861.11€ font l'objet d'une délibération.

Les demandes émanant du collège de St Gaultier pour un séjour à Fillinges sont examinés favorablement : 30€ seront accordés aux familles bénéficiaires.

Le conseil municipal réaffirme la solidarité son soutien au comité de défense du centre hospitalier du blanc.

Maîtrise des coûts, contraintes réglementations relatives à la sécurité des agents conditionnent le réaménagement des tournées de collecte des ordures ménagères à compter du 01 janvier 2012 ; Les usagers concernés ont été avertis par écrit.

Mademoiselle Ingrid DALAIS est recruté en qualité d'adjoint administratif à mi-temps.

La cérémonie des vœux, à l'attention de tous les administrés de la commune se tiendra le mercredi 04 janvier 2012 à 18h30 à la salle polyvalente.

A cette occasion les récompenses / aux participants du concours des maisons, hôtels fleuris seront remises.